

## **Le conseil municipal junior, des jeunes, des enfants**

---

### **Un peu d'histoire**

C'est en 1971 que le premier conseil municipal des enfants est mis en place au sein de la commune de Vandoncourt (Franche-Comté). Le premier conseil "moderne" a été créé en France à Schiltigheim (Bas-Rhin), en 1979. D'autres conseils ont vu le jour dans les années 1980, mais surtout depuis 1990 et au début des années 2000. Il en existerait actuellement 2 000 sur l'ensemble du territoire national. En Nouvelle-Calédonie, les conseils municipaux juniors ont été mis en place entre 2002 et 2012 dans les communes de Nouméa (2002), du Mont-Dore (2003), de Bourail (2009) et de La Foa (2012).

### **Le conseiller municipal junior dans sa commune**

À l'initiative des élus, sa création et son fonctionnement sont soumis à l'autorité du Conseil Municipal qui le reconnaît comme un porte-parole de la jeunesse et un interlocuteur privilégié.

Le conseil municipal des jeunes est un outil pédagogique original. Il constitue une leçon d'éducation civique « grandeur nature » en prolongement des activités proposées par l'école pour les élèves de CM1 et de CM2.

L'objectif principal de cette action est de s'initier à la citoyenneté et de l'exercer.

Les élèves réfléchissent et définissent une politique de la commune adaptée à leurs attentes. Ils élaborent des projets et les mettent en œuvre. C'est l'ouverture de l'école sur la société par un partenariat pour améliorer la vie dans la cité par le biais du débat sur leur ville et son fonctionnement.

### **L'élection et le rôle du conseiller municipal junior**

Dans chaque école publique ou privée, un conseiller et son suppléant sont élus pour deux années scolaires. L'élection se déroule selon les mêmes modalités (matériel de vote, organisation du bureau de vote) que l'élection des élus municipaux.

Il participe à plusieurs réunions à la mairie (les mercredis) :

- des séances plénières présidées par le Maire,
- des commissions en petits groupes avec des élus municipaux, du personnel de mairie, des consultants, pour préparer les projets dans les domaines (culture, santé, solidarité, sport, l'environnement, ...) choisis par les conseillers juniors.

Il est convié à des cérémonies officielles (fête nationale, armistice,...)

Il représente les enfants de sa commune qui l'ont élu. Il doit faire part du travail en cours par l'intermédiaire de son école après chaque réunion.

### **Le conseil municipal junior de la ville de Nouméa**

Le conseil municipal junior de la ville de Nouméa a été créé en 2002. Il se compose de 82 élus à raison d'un représentant et d'un suppléant par école (41 écoles) élus selon un scrutin uninominal à un tour. La parité (1 fille et 1 garçon) des binômes candidats doit être respectée. Les conseillers juniors participent à des séances plénières présidées par le Maire. Ils participent également en petits groupes à des commissions.

Quelques exemples des projets retenus en 2012 par les différentes commissions :

La commission environnement et sport : 15 projets présentés, 2 ont été retenus.

- Mettre en place des actions visant à lutter contre les incivilités dont est victime la ville dans le domaine des tags ;
- Préserver le cadre de vie en favorisant le nettoyage de la Ville et en mettant davantage de poubelles à la disposition des Nouméens.

La commission environnement et solidarité : 17 projets présentés, 2 ont été retenus.

- Favoriser l'utilisation de transports alternatifs par l'aménagement de pistes cyclables ainsi que la promotion du covoiturage, voire l'utilisation de voitures électriques (développement durable)
- Mettre en place des rencontres autour de la poésie pour les enfants malades ou en situation de handicap.(solidarité)

La commission culture et loisirs : 10 projets présentés, deux ont été retenus :

- Élaboration d'une pièce de théâtre sur l'histoire de Nouméa ;
- Reboiser systématiquement la Ville de Nouméa (développement durable).

### **Bibliographie**

- Éducation et instruction civiques cycle 3, Retz 2009
- Éducation à la citoyenneté, cycle 3 – Hatier 2008
- <http://blog.conseilmunicipaljunior.ville-noumea.nc/blog>

## Des pistes pédagogiques pour aborder le thème au cycle 3

### A – La commune, la mairie et la municipalité : Proposition de progression dans le cycle.

CE2	CM1	CM2
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Collecter des informations par un jeu de questions sur les différentes activités du Maire lors d'une visite de la mairie de la commune.</li> <li>- Proposer un classement des informations collectées (le M complétera les informations) pour déduire les différents champs d'action du maire : action sociale, enseignement, sports, loisirs, culture, santé,...</li> <li>- Introduire le terme de commune après avoir précisé la localité (ville, petite ville, village...)</li> <li>- Définir la commune (en fonction des acquis des élèves)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Connaître le fonctionnement du conseil municipal.</li> <li>- Connaître le rôle des adjoints.</li> <li>- Connaître le fonctionnement d'un conseil municipal d'enfants</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Connaître la triple fonction du maire : magistrat représentant de l'État ; président du conseil municipal ; chef des services municipaux.</li> <li>- Connaître le fonctionnement de la Mairie - Le budget de la commune : ressources, dépenses.</li> <li>- Distinguer le rôle des élus (conseil municipal) et celui du personnel communal qui applique les décisions des élus.</li> <li>- Connaître le rôle du secrétaire de mairie.</li> </ul>

#### Exemple d'activité bilan à proposer aux élèves

1 - Certaines de ces activités sont effectuées par le maire. Coche-les dans la liste.

- Célébrer les mariages.
- Établir l'ordre du jour du conseil municipal.
- Recevoir le premier ministre Australien.
- ...

2 – Iras-tu à la mairie pour faire ce qui suit ? Coche la case si c'est oui.

- Obtenir une fiche d'état civil.
- Emprunter un livre.
- Déclarer une naissance.
- ...

### B – La commune, la mairie et la municipalité – (1 séquence de 5 séances de 45 minutes)

Séance 1 : Les représentations initiales des enfants et préparation de la visite de la Mairie.

Séance 2 : La visite de la Mairie : bureau du maire, salle du conseil,...

Séance 3 : La commune, le conseil municipal, la mairie : rôle et fonctionnement.

Séance 4 : Le conseil municipal des enfants : rôle et fonctionnement.

Séance 5 : L'élection du conseil municipal junior : organisation et participation.

## Pour la séance 1



photo S. Ollivier

Décris cette photographie : la salle et sa disposition, l'attitude des enfants.  
Dans ta commune, y a-t-il un conseil municipal des enfants ?

## **Lexique**

Commune : collectivité territoriale gérée par un conseil municipal qui élit un maire parmi les conseillers municipaux.

Hôtel de ville : autre nom de la mairie

Bulletin blanc : S'il n'y a aucun bulletin dans l'enveloppe, le vote est blanc.

Bulletin nul : Si le bulletin est raturé ou déchiré, il est nul. Dans ce cas, le vote ne compte pas.

Bulletin valide : Le bulletin est valide s'il n'est pas nul ou blanc.

Bureau électoral : Il est composé de 4 personnes, chargées du bon déroulement du vote : 1 président, 2 assesseurs qui assistent le président et 1 secrétaire.

Candidat : Personne qui se présente à l'élection.

Commission junior : Un groupe de travail, à thème, élabore des projets à soumettre en séance plénière.

Dépouillement : Lorsque le vote est terminé, on compte les voix pour connaître le résultat de l'élection.

Électeur : Personne qui peut voter.

Élu(e) : Personne désignée par un vote.

Isoloir : Cabine où chacun peut voter en secret.

Mandat : Mission confiée par les électeurs à un élu pour une durée déterminée.

Procès-verbal : Acte écrit qui rend compte des résultats de l'élection.

Scrutateurs : Personnes qui procèdent au dépouillement.

Séance plénière junior : Réunion de l'ensemble du conseil municipal junior présidé par le Maire.

Urne : Boîte où chacun dépose son enveloppe qui contient le bulletin de vote.

Voter : C'est un droit et un devoir. Lors des élections, les Français votent pour choisir ceux qui gouvernent le pays.

■ **Ecoles.** Election des conseillers municipaux juniors

# Comme les grands

Les élections des conseillers municipaux juniors ont eu lieu hier, dans toutes les écoles de la ville. Après quinze jours de campagne, les élèves votant ont pu se prêter au jeu dans des conditions très réalistes. Les résultats seront connus le 23 mai.

« **A** voté ! » Thomas a pris très au sérieux son rôle de président, hier matin. « La maîtresse nous a désignés hier et elle nous a expliqué ce qu'on devait faire. A voté ! » Les 129 électeurs de l'école ont défilé devant son urne toute la matinée. Ils avaient la lourde responsabilité de désigner leur nouveau conseiller municipal junior titulaire, avec son suppléant. Et rien n'avait été oublié. Tous ont dû passer par l'isoloir, présenter leur carte d'électeur, glisser leur enveloppe dans l'urne et émarger le registre. « Certains enfants ont le réflexe d'emmener leurs parents lors des élections mais ce n'est pas le cas de tous. C'est leur premier geste citoyen », constate Anthony De Moor, enseignant de CM1.

**Scrutin.** Le même scénario était prévu dans toutes les écoles de la ville. Les 4 315 bulletins récoltés permettront d'être 41 conseillers. Un scrutin attendu, après quinze jours de campagne. « Avec tous les jours fériés du mois de mai, ça n'a pas été facile. Les candidats ont cependant réussi à bâtir leur programme en s'appuyant sur un thème qui leur était cher. Ils ont ensuite dû le défendre devant

• **Leurs préoccupations sont souvent liées à celles des adultes. Les discours des parents ressortent.** •

leurs camarades. Les affiches de campagne étaient encore présentes sur les murs du petit bureau de vote. « Alors les enfants paumes qui n'ont pas d'argent. Voter Lina et Alexandre. »



À l'école Marie-Courtot, au 9<sup>e</sup> km, trois élèves et leurs trois suppléants élisent un élu.

D'autres binômes ont choisi de s'attaquer à des questions liées à l'environnement, à la propreté, aux incivilités et même à la vie chère. « Leurs préoccupations sont souvent liées à celles des adultes. On sent que les discours des parents ressortent », constate Jean-Luc Trullier, le directeur.

Ken-Gil, 9 ans, avait fait son choix depuis plusieurs jours. « On en a parlé avec les copains la semaine dernière. J'ai voté pour ceux qui voulaient lutter contre les bugs et la pollution dans les parcs. » Il avait lui-même eu l'envie de se présenter. « Ma mère m'a dit que c'était impossible, parce qu'elle n'était pas disponible le

mercredi après-midi. C'est une des contraintes de la fonction. Elle nécessite une certaine disponibilité de l'élève et par ricochet des parents. » Quand on leur en parle, beaucoup de doigts se lèvent, mais au final tous ne peuvent pas se présenter », précise Anthony De Moor.

**Mandat.** Si le dépouillement a eu lieu hier après-midi, les résultats officiels ne seront proclamés que le 23 mai. Les choses sérieuses commenceront rapidement pour les conseillers. Cette année leur mandat ne dure qu'un an, à cause des élections municipales de 2014. Notre objectif c'est que les projets aboutissent avant le fin

de l'année. Sinon c'est contre-productif », explique Isabelle Champoneau, adjointe en charge des écoles. Ramenés à leur année scolaire, ils n'auront que quelques mois pour mettre en œuvre les travaux de leur commission. « On travaille sur le temps qu'ils auront et le budget. Il faut aussi qu'ils aient une vision plus large de leur mission, à l'échelle de la ville. »

Déjà très en phase avec l'actualité chaude du pays, le candidat de Marie-Courtot qui a remporté le plus de suffrages hier, défendait un programme d'aides pour les enfants qui ont du mal à s'offrir des activités extrascolaires.

Stéphanie Chevassé

Article paru le 15 mai 2013 dans le quotidien : Les Nouvelles Calédoniennes

Questions :

- 1 – « Comme les grands » Expliquez pourquoi le choix de ce titre par le journaliste?
- 2 – Quelle a été la démarche des jeunes candidats ?
- 3 – Quelles sont les préoccupations des enfants ?
- 4 – Quelle est la durée du mandat du conseiller municipal junior ? Pourquoi faut-il renouveler un mandat ?
- 5 – Pour quelles raisons organise-t-on des élections « grandeur nature » dans les écoles ?

■ **Centre-ville.** Ses membres ont siégé pour la première fois hier

# Le conseil version junior

La première séance plénière du conseil municipal junior s'est déroulée hier à la mairie de Nouméa en présence des parents. Les 41 élus de CM1, vêtus de leur tee-shirt vert, ont constitué trois commissions pour organiser leurs actions.

**T**ee-shirt, casquette vert pomme et chaussures fermées : telle est la tenue officielle des conseillers municipaux juniors fraîchement élus par leurs camarades de classe. Pour leur première séance plénière, hier après-midi à la mairie, ces 41 élèves de CM1, accompagnés de leurs adjoints, avaient revêtu leurs « uniformes ». Première leçon : on enlève sa casquette en entrant dans la salle de conseil. Une mesure pas toujours évidente à faire respecter visiblement.

Une fois installés dans leurs larges sièges, les conseillers étaient plutôt décontractés. « C'est une grande fierté d'avoir été élu. En arrivant, ça fait un peu peur, mais je ne suis pas timide », confie Hinatéa.

**« C'est vrai, ça fait un peu de peur mais une fois qu'on y est, ça passe. »**

« C'est vrai, ça fait un peu peur, mais une fois qu'on y est, ça passe », précise aussi Alexis, « avec un S ». Le jeune homme semble déjà habitué à l'exercice de communication.

**Commissions.** C'est en présence du maire Jean Lèques que les conseillers ont organisé les commissions : Santé, sport, loisir ; Environnement et Cadre de vie ; Solidarité. Ces trois groupes seront animés par Christiane Terrier, chargée de la culture, Isabelle Champmoreau, chargée de la jeunesse et Karl Stephan Vianec, délégué pour le conseil municipal junior. « Les thèmes des commissions ont été déterminés en fonction



Une fois les casquettes posées sur la table, les conseillers municipaux juniors ont fait preuve d'une attention exemplaire.

des promesses de campagnes des conseillers juniors », précise Karl Stephan Vianec. « Cela fait plus de dix ans que les conseils municipaux juniors existent et certains thèmes reviennent : l'environnement, l'aide aux handicapés et aux personnes âgées ».

**Projets.** Cette année, de nouvelles idées ont germé : « La vie chère, les transports alternatifs ou la lutte contre la dengue ». Les jeunes élus devront

concrétiser leurs promesses. Mais ce n'est pas tout. Ils devront aussi assister, en uniforme s'il vous plaît, à plusieurs célébrations. La première aura lieu samedi, à 10 heures, au Monument aux morts pour commémorer le conflit d'Indochine. Bref, être conseiller municipal junior, ce n'est pas que de la rigolade. Leurs prédécesseurs ont réalisé plusieurs projets comme, par exemple, l'aménagement d'un petit square rue Taragnat ou

l'installation d'un permis piéton pour lutter contre la violence routière.

Cette fois-ci, il sera difficile de faire mieux car les jeunes élus n'auront qu'un an pour mettre en place leur programme au lieu de deux. Une modification imposée par les élections municipales de l'année prochaine. Les « vraies » élections cette fois.

Virginie Grizon

Article paru le 6 juin 2013 dans le quotidien : Les Nouvelles Calédoniennes

# L'exemple du conseil municipal des jeunes de la commune de Bourail.

**Bourail**

**JEUNESSE**

## Le CMJ, comment ça marche ?

Le Conseil Municipal des jeunes, mis en sommeil pendant dix ans et réactivé par l'actuelle majorité, est animé par l'Association pour le droit de l'enfant au respect (ADER) qui regroupe une dizaine d'adultes, dont beaucoup d'enseignants. Il est élu pour deux ans à partir de listes présentées par chaque école primaire et collège publics et privés, du CM<sup>1</sup> à la 5<sup>e</sup> l'année dernière, du CM<sup>2</sup> à la 4<sup>e</sup> cette année. En effet, la jeune maire de l'année dernière étant partie au collège de Poya, il a fallu procéder à une réélection. La dynamique Kelsey Winchester, du collège Louis-Léopold Djiet, qui a déclaré vouloir se mettre au service de sa commune et de ses jeunes, a été élue à la majorité.

Le Conseil municipal se retrouve une fois par trimestre. Il regroupe 4 commissions qui se réunissent tous les mois et dont l'ADER examine la faisabilité des projets en conseil d'administration.

### A la découverte du Nord



Du 4 au 6 avril, dix-neuf « conseillers » de Bourail et six accompagnateurs sont partis à la découverte des institutions et des habitants de la province Nord.

Ce fut l'occasion, selon la présidente de l'ADER Graziella Novella, « d'apprendre à se connaître, de se rendre compte que les diverses institutions ont des fonctionnements et des organisations similaires. Tout le monde s'est bien entendu. Les conseillers étaient munis d'un dossier préparé à l'avance qui leur a permis de poser des questions précises aux différents responsables du monde politique et économique qu'ils ont rencontrés. » La délégation a été logée à l'Internat de Ouara à Hienghène et, hormis le soir du buffet au Koulnoué Village, la nourriture était fournie par une association de femmes.



Premier jour : les jeunes conseillers sont accueillis à l'Hôtel de la province Nord par Sonia Condolo avant d'échanger avec Mme Patricia Goa sur les institutions de la province dans la salle de l'hémicycle.

La troupe rejoint Poindimié où elle est reçue par deux adjoints et le directeur de cabinet du président Néaoutyine.

La visite de l'usine à Café du GIE Hôla. Visite de la magnifique médiathèque de Poindimié qui leur donne des idées pour le projet de médiathèque à Bourail.



5 avril : découverte du centre culturel, activités (atelier couture pour les garçons, peinture sur tissus pour les filles...)



Détente sportive à la base nautique de Hienghène



Au Koulnoué : après avoir offert un cocktail aux enfants, le directeur leur explique la démarche Clé verte : un champ de 10 ares bio dont l'hôtel tire certains produits et la gestion des déchets pour éviter de tout envoyer sur Nouméa.

6 avril : conférence dans la salle Au Pititi de Koné sur le projet de l'Usine du Nord.



### Interview.

**Patrick Robelin**

« Créer des liens »

L'équipe municipale porte une attention particulière à la jeunesse. Revue des initiatives et des événements avec Patrick Robelin, septième adjoint chargé de l'Enseignement, de la Jeunesse, des Sports et des Loisirs.

> Vous avez accompagné le Conseil Municipal des Jeunes en province Nord. Pourquoi cette visite ?

Elle faisait suite à une décision des jeunes, réunis en commission, d'organiser un déplacement de trois jours pour que les enfants puissent apprendre à se connaître et progresser dans leur apprentissage citoyen. Parmi trois propositions, les enfants ont opté pour la côte est de la province nord. Il est important qu'ils puissent comparer et retrouver les mêmes termes et les mêmes fonctionnements au sein d'autres institutions du territoire.

> Quels sont les services et principaux partenaires impliqués dans les activités pour la jeunesse ?

Il s'agit d'un travail d'équipe avec l'OMS, le service Animation Jeunesse, et les partenaires économiques (commerçants, entreprises). Certaines actions s'inscrivent dans le cadre du CLSPD qui, en coopération avec la gendarmerie et les services de l'Etat, implique systématiquement des associations et partenaires locaux.

> Les partenaires économiques répondent-ils présents ?

Oui, mais je crois qu'il faut encore renforcer les liens qui nous unissent pour participer à l'organisation et au financement de manifestations comme le Raid équestre, la Bourail Cup, le Tour cycliste, le Challenge Michelet...

> En quoi consiste le Challenge Michelet ?

Il va se dérouler durant la semaine de vacances, fin octobre, début novembre. Le but du challenge est de créer des liens entre des jeunes issus de milieux défavorisés et originaires de vingt-sept communes. Il y a du sport au programme (sports collectifs, vtt, beach volley, initiation surf, raid pédestre...) mais pas de compétition à proprement parler car le but est la rencontre. Les quelques quatre cent cinquante personnes attendues (12 jeunes et 3 accompagnateurs par commune, sans compter l'encadrement) sont habituellement hébergées en tribu car le mode de vie coutumier s'y prête bien. Mais cette année la volonté de la mairie de Bourail est de favoriser la mixité et la découverte d'autres modes de vie, caldoche, arabe, polynésien... A ce jour, on a déjà trouvé l'hébergement de 24 équipes sur 27.

> Le Grand rassemblement des jeunes à Téné va-t-il également solliciter la commune ?

Certainement puisque six à huit cents jeunes vont se rassembler avant le pèlerinage de Téné, du lundi 23 au vendredi 27 mai, autour du thème « A la découverte de Jésus » et de nombreux ateliers, appels « carrefours », regroupant chacun 25 à 30 jeunes.

Extrait de « Bourail info » mai-juin 2011

L'exemple de la ville du **Mont Dore** qui propose aux conseillers municipaux juniors un « miniguide » du CMJ.

L'objectif étant qu'ils participent au débat de la vie municipale par leurs observations et leurs propositions, qu'ils soient à la fois les interlocuteurs privilégiés du conseil municipal des adultes et les porte-paroles de la citoyenneté au sein de leur école.

**Site internet :** <http://www.mont-dore.nc>

## [Pourquoi un CMJ ?](#)



Le conseil municipal junior (CMJ) permet de :

- Favoriser la participation et l'implication des plus jeunes dans la réalisation d'actions d'intérêt public.
- Etablir des liens entre les élus et les jeunes électeurs.
- Initier les enfants à la citoyenneté, à la démocratie, à la pratique du débat et aux droits et devoirs de chacun.
- Inciter les jeunes Mondoriens à la réflexion, à la concertation et au dialogue.
- Mieux connaître la commune, son rôle, son histoire, ses particularités...
- Développer la solidarité, l'appartenance à une école, à un quartier, à une commune...

